

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6825**

### Intitulé

MASTER : MASTER MANAGEMENT spécialité Management des Ressources Humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master "Management des ressources humaines" forme à la conduite d'activités de niveau cadre qui contribuent à la mise en oeuvre de la fonction RH au sein de l'entreprise. Trois grands domaines d'activités sont particulièrement concernés : la stratégie générale de l'entreprise et sa mise en oeuvre (conduite de projet, outils de pilotage...), l'organisation et l'administration des ressources humaines (dialogue social...), le développement des ressources humaines et la mobilisation du capital humain (GPEC...) , et ce, dans le respect des facteurs économiques, normatifs et législatifs dans le management des Ressources Humaines.

- Elaborer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques de la structure et définir les plans d'action
- Concevoir et piloter les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences
- Organiser la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel ou leurs représentants
- Contrôler la conformité d'application des obligations légales et réglementaires et mettre en place les actions appropriées
- Superviser la gestion administrative du personnel
- Elaborer ou faire évoluer les procédures, les supports de suivi et de gestion du personnel de la structure
- Suivre et mettre à jour les informations professionnelles et réglementaires

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'accès à l'activité peut se situer indifféremment au sein d'entreprises privées ou publiques, de collectivités territoriales, ... en relation avec différents services et intervenants (comptabilité, communication, direction, représentants du personnel, organismes chargés de l'emploi, ...). Elle varie selon le secteur (grande distribution, santé, ...) et la taille de la structure (PME/PMI, grande entreprise, ...).

Types d'emplois directement accessibles :

Pour l'ensemble des parcours de la mention :

Adjoint(e) au directeur des ressources humaines / Adjoint(e) au responsable des ressources humaines/ Adjoint(e) au responsable du personnel/ Chargé(e) de gestion des expatriés / Chef du personnel ; Chef du service du personnel ; Coordinateur / Coordinatrice ressources humaines ; Directeur / Directrice des relations sociales ; Directeur / Directrice des Ressources Humaines -DRH- ; Directeur / Directrice du personnel ; Responsable administratif / administrative du personnel ; Responsable administratif / administrative et de gestion du personnel ; Responsable de la gestion administrative du personnel / Responsable de la gestion des Ressources Humaines / Responsable de la gestion du personnel / Responsable de l'administration du personnel ; Responsable des relations du travail ; Responsable des relations sociales ; Responsable des Ressources Humaines -RRH- ; Responsable du personnel ; Responsable paie ; Responsable paie et administration du personnel ; Responsable rémunérations

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le master Gestion des ressources humaines est accessible de préférence aux titulaires d'une licence « gestion » ou « management ». La seconde année du master est accessible après étude du dossier académique et la capacité d'accueil des entreprises qui proposent une insertion professionnelle au cours de cette année via un contrat en alternance (un cours de mise à niveau en comptabilité et contrôle de gestion est possible en M1)

La 1ère année s'intitule master Sciences du Management et correspond à la fiche 16363.

La composition des enseignements en huit unités différentes permet aux étudiants d'acquérir des savoirs et des aptitudes en termes de savoir-faire et de savoir-être. (§ Tableau des enseignements en annexe).

Les compétences à acquérir sont :

1. Savoirs théoriques : les unités d'enseignement 1, 2 et 3 sont dispensées avant d'intégrer le milieu professionnel ; il s'agit de connaître les

principes d'analyse de la stratégie des ressources humaines, de maîtriser le droit du travail et le droit collectif et d'être capable de diagnostiquer et de réguler des dysfonctionnements sociaux.

2. Savoir-faire : les unités d'enseignement 4, 5 et 6 développent des capacités professionnelles ; il s'agit de gérer les outils de GRH tels que le recrutement, l'évaluation, le plan de formation, la mobilité carrière, la communication interne ; d'analyser et de contrôler la gestion sociale ; et de gérer le management à l'international.

3. Savoir-être : à travers les unités d'enseignement 7 et 8 qui se composent du jeu d'entreprise en GRH, de la conduite de projets et des projets professionnels et de recherche, les étudiants développent leurs compétences managériales à travers le stage final de 3 mois minimum.

Pendant toute l'année, les étudiants sont confrontés à réalité des entreprises (audit social, analyse ergonomique d'un poste de travail, jeu d'entreprise en ressources humaines...). Le temps partagé instauré depuis 2008 permet aux étudiants inscrits en M2 RH de compléter les enseignements académiques avec un apprentissage professionnel dès le premier semestre. De plus, 44 % des enseignements sont dispensés par des professionnels. Ils facilitent le tutorat des étudiants sur certains projets et pour leur développement professionnel. Exemples de projets tutorés : L'association des anciens diplômés, les matinales RH : concept de café RH : échange sur les sujets de préoccupations des Rh, L'observation de la fonction RH, Site internet ... Les étudiants assistent aux conférences professionnelles organisées par l'IAE de Rouen. Régulièrement, des professionnels viennent présenter leurs expériences et consacrent du temps pour répondre aux différentes interrogations des étudiants.

La spécialité comporte enfin un stage d'application qui permet à l'étudiant de réaliser une mission en autonomie. La mission est déterminée en fonction du besoin de l'entreprise, de l'intérêt porté par l'étudiant sur le sujet et par le responsable de la formation qui s'assure que le contenu correspond bien aux exigences souhaitées par le cursus. L'étudiant est alors suivi par un tuteur universitaire pendant toute la durée qui est au minimum de 3 mois et qui peut s'étendre jusqu'à 6 mois.

L'entrée dans la spécialité dépend de la réussite d'un master I en sciences du management. Il est cependant ouvert à des étudiants issus d'autres disciplines comme le droit, la psychologie ...

L'admission se fait après examen du dossier de candidature et entretien

Le diplôme est ouvert aussi aux personnes n'ayant pas un niveau master I mais disposant d'une expérience significative en gestion des ressources humaines acquise soit au sein d'une entreprise (privée ou publique), d'une collectivité ou d'un cabinet de conseil avec cependant un niveau d'étude validée de BAC + 2. La sélection des candidatures s'opère de la même manière que précédemment.

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

Les UE dispensées sont les suivantes :

S1 UE 1 Piloter la stratégie des Ressources Humaines : 64 cm , 12 TD, 10 ECTS

S1 UE 2 Gérer les relations de travail : 56 CM, 20 TD, 10 ECTS

S1 UE 3 diagnostiquer et réguler les dysfonctionnements sociaux : 52 CM, 18 TD, 10 ECTS

S2 UE 4 gérer efficacement les pratiques de GRH : 60 CM, 10 TD, 6 ECTS

S2 UE 5 analyser et contrôler la gestion sociale : 45 CM, 5 TD, 6 ECTS

S2 UE 6 gerer le management à l'international : 28 CM, 7 TD, 6 ECTS

S2 UE 7 projets tutorés : 0 CM, 59 TD, 5 ECTS

S8UE 5 projets professionnel et de recherche : 7 CM, 0 TD, 7 ECTS

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	A la date de rédaction de ce dossier, la constitution d'un dossier est en cours afin d'obtenir des places en apprentissages auprès de la région Normandie.
Après un parcours de formation continue	X	équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30.10.08 relatif aux habilitations : à compter de l'année 2008.2009, l'établissement est habilité à délivrer le master Management

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-rouen.fr/ove>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-rouen.fr/>

autres sources que l'Université de Rouen : CEREQ, ONISEP

**Lieu(x) de certification :**

Université de Rouen

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Institut d'Administration des Entreprises, Pôle Universitaire des Sciences du tertiaire Rouen

**Historique de la certification :**

Existe depuis 1982 ex DESS gestion du personnel

Depuis 2008 proposé en contrat de professionnalisation

- Le master spécialité GRH est la continuité du premier DESS de GRH créé en France.

- campagne 2004 (arrêté du 20.12.05 relatif aux habilitations) : Master Management spécialité 'Gestion des ressources humaines'

- campagne 2012 : changement d'intitulé